



Information sur présentations externes, conférenciers et invités dans les écoles

Information sur l'activité	
Nom de l'école	École catholique de La Vérendrye
Date	2026-04-27
Nom du conférencier invité ou organisation	Accueil francophone
Titre de l'activité	Activité d'art ensemble (avec les aînés et le club d'arts 7 ^e -12 ^e année)
Lieu	116 (salle d'art) pendant le dîner. (11h27-12h27)
Nom des participants	Emma Milani et son groupe de participants (aînés) <ol style="list-style-type: none">1. • Marielle Laforest2. • Marjolaine Bégin3. • Fernande Beaulieu4. • Jocelyne Filion5. • Reine Sarti6. • Lorette Thériault7. • Sam Ralandison8. • Rejean Rouillard9. • Therese Landry10. • Francoise Thibault
Thème ou objectif de l'activité et public cible	
Le club d'art et le centre d'accueil francophone organiseront ensemble une activité artistique pendant l'heure du midi afin de favoriser l'amitié et la compréhension avec une génération plus âgée de citoyens francophones.	

Lien avec le curriculum et/ou le but de l'activité

: B3 "Faire preuve d'une conscience des dimensions sociolinguistiques du français dans des échanges variés, et adapter la langue selon l'auditoire."

Documents à distribuer, cadeaux ou publications qui seront fournis

Chaque participant repartira avec une petite œuvre d'art.

Date maximale d'affichage

(au plus tard 14 jours avant l'évènement)

2026-04-13

La loi sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves oblige les conseils scolaires à rendre publique leur politique concernant les conférenciers tiers dans les écoles.

Les écoles doivent fournir des renseignements précis aux parents et aux tuteurs chaque fois que des conférenciers ou des groupes externes sont invités à parler aux élèves de la maternelle à la 12^e année lors d'événements organisés à l'école, au moins 14 jours civils avant la date à laquelle les présentations auront lieu.